



1 rue Séraphin Buton
85180 Les Sables d'Olonne
Tél : 02.51.21.07.79
E-mail : saintpaul.chefkate@wanadoo.fr
Site école : <http://chateaudolonne-stpaul.fr>

Chers parents,

L'année scolaire 2023-2024 est terminée et nous devons à présent organiser la rentrée 2024.

A la rentrée de septembre, nous garderons la même structure : deux classes maternelles et quatre classes élémentaires.

Chantal Joulain (classe CE1/CE2) sera à la retraite à compter du 1^{er} septembre et nous accueillerons Anaïs Rozo (professeur des écoles stagiaire).

Pour votre information, nous avons fait 18 nouvelles inscriptions en maternelle et 2 en élémentaire.

143 élèves seront présents le jour de la rentrée, 3 TPS patienteront pour faire leur rentrée.

La rentrée des classes est fixée le lundi 2 septembre.
Les horaires sont inchangés : 8h45-12h/13h30-16h30.

Les portails ouvriront le matin à 8h35 et l'après-midi à 13h20. Ils se fermeront à 12h10 et à 16h40.

L'accueil périscolaire se terminera le matin à 8h35 et commencera le soir à 16h40.

Structure pédagogique :

PS-MS : Martine Agret MS-GS : Julie Carrillo
CP-CE1 : Tiphaine Boursier Henriques CE1-CE2 : Anaïs Rozo
CE2-CM1 : Antoine Gautreau CM1-CM2 : Catherine Paranque
Décharge (1/3 temps) : suppléant(e)
RA : Marielle Chaillou Cheffe d'Établissement : Catherine Paranque

Une pré-rentrée pour les PS aura lieu le vendredi 30 Août de 16h à 18h. Le jour de la rentrée, les MS (de la classe PS/MS) seront accueillies de 8h35 à 9h et les PS de 9h15 à 9h30.

Pour ma décharge de direction, je n'ai pas encore eu de nomination.

Toutes les informations concernant la rentrée 2024 se trouvent sur notre site internet : <http://chateaudolonne-saintpaul.fr>,

Vous y trouverez dans la rubrique « Infos Pratiques » :

- le bulletin d'adhésion APEL 2024/2025 (à venir)
- le courrier de la Mutuelle Saint Christophe
- les listes de fournitures pour toutes les classes (de la petite section au CM2)
- le projet éducatif
- le règlement intérieur 2024/2025 y compris les règlements pour l'accueil périscolaire, la cantine et la cour de récréation
- le calendrier scolaire 2024/2025
- le projet d'établissement : la Charte éducative de confiance
- le contrat de scolarisation.

L'objectif du contrat de scolarisation est de définir :
les conditions dans lesquelles votre enfant sera scolarisé à l'école Saint Paul et les droits et les obligations réciproques de l'école et vous parents.

- le règlement financier
- le calendrier des factures 2024/2025

- le mandat de Prélèvement SEPA (à nous retourner si votre situation personnelle et/ou bancaire a changé) **à remplir pour les nouvelles familles, accompagné d'un RIB.**
- le prélèvement automatique (à nous retourner si votre situation personnelle et/ou bancaire a changé)
- les tarifs
- les abonnements pour les magazines
- L'imprimé PAI
- Les inscriptions 1^{ère} communion, Baptême (à venir)

- **L'agenda de l'année scolaire où se trouvent toutes les dates de la « vie » de l'école**

A la rentrée de septembre, vous trouverez également sur notre site toutes nos informations et toutes les activités des enfants. Pensez à le consulter régulièrement.

Toute l'équipe enseignante et non enseignante vous remercie pour votre collaboration.

Dans une école privée catholique, la relation de confiance entre les familles et l'équipe éducative (personnel enseignant et personnel non enseignant) est le principe premier qui prévaut : les uns et les autres partagent la responsabilité de l'éducation des enfants.

A nouveau un grand merci à tous les parents bénévoles, à l'APEL et à l'OGEC, pour leur dynamisme.

Si vous souhaitez rejoindre les membres de l'APEL et de l'OGEC, contactez :

pour l'APEL, Mme Guillemet (Présidente) au 06 75 07 11 27

pour l'OGEC, Mme Petit (Présidente) au 06 18 87 41 66

Je vous souhaite un bel été en famille.
Catherine Paranque